

François Simiand (1897)

“ Sociologie et morale ”

(Compte rendu de M. BERNES, Sociologie et Morale)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay,
bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
à partir de :

François Simiand (1897)

“ Sociologie et morale ”

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand,
“ Sociologie et morale ” (1897). (Compte rendu de M. BERNES, Sociologie et
Morale). Extrait de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1897, pp. 509-517.
Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, *Méthode historique et sciences
sociales*. (pp 55 à 64) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines,
1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

Édition complétée le 18 novembre 2002 à Chicoutimi, Québec.



“ Sociologie et morale ”

François Simiand (1897)

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “ **Sociologie et morale** ” (1897). (Compte rendu de M. BERNES, Sociologie et Morale). Extrait de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1897, pp. 509-517. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, *Méthode historique et sciences sociales*. (pp 55 à 64) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

[Retour à la table des matières](#)

Les sociologues, jusqu'ici, se sont si fort préoccupés d'établir et de discuter la possibilité, la nature, et la méthode de la sociologie, avant et plutôt que de la constituer une bonne fois, qu'il paraît nécessaire de commencer un cours de sociologie par une étude critique des différentes conceptions soutenues, suivie de l'exposé d'une conception nouvelle, celle de l'auteur du cours ¹. Les précis de sociologie que nous possédons débutent tous ainsi ². M. Marcel Bernès,

¹ *Marcel Bernès, Sociologie et Morale, deux années d'enseignement sociologique, Paris, Giard et Brière, 1896 (Extrait de la Revue internationale de sociologie).*

² *M. Spencer a réclaté notamment comme déjà sienne la définition du fait social comme "conscience de l'espèce". Cf. Appleton's Popular Science Monthly, déc. 1896 Relations of Biology, Psychology ans Sociology.*

ouvrant un cours de sociologie générale, a consacré à une pareille introduction une première année de leçons dont il nous donne le programme.

La possibilité d'une science sociologique entraîne-t-elle forcément la négation de la liberté ? M. Bernès considère qu'il n'y a pas antinomie entre la science sociale et la liberté. Sans doute toute science objective exige le déterminisme, mais ce déterminisme n'épuise pas l'objet réel, parce qu'il est au fond le résultat d'une sorte de convention, qui suppose une totalité de phénomènes existant comme totalité ; or le réel est "toujours ouvert, jamais achevé" ¹. Le déterminisme ne donne à la sociologie que des cadres objectifs, et c'est le vouloir qui en enrichit le contenu. - La sociologie "cesse de réaliser le déterminisme et la liberté pour en faire des notions idéales. L'une serait l'expression approchée du donné, réduit par convention à ce qui en lui est objectif, c'est-à-dire déjà consolidé ; l'autre exprime plutôt le donné pris dans son mouvement même, dans son passage constant et toujours partiellement indéterminé d'un état à un autre, de l'actuel à l'idéal." ²

Une fois admise la possibilité d'une science des faits sociaux, existe-t-il une science sociale générale ou seulement des sciences sociales particulières et l'existence reconnue pour la première comme pour les autres, quel sera leur rapport ? Une conception analytique de la sociologie générale lui donne pour objet (le seul objet proprement social même) la forme d'union ou de conflit des différents facteurs sociaux. Mais en réalité le lien social n'est pas une simple résultante d'une combinaison objective ; il faut au contraire que "les rapports objectifs recouvrent et expriment un accord interne , plus ou moins nettement conscient, incomplètement consolidé, partiellement idéal" ³. La société est la donnée concrète et primitive : l'analyse en dissocie des facteurs abstraits, sans être capable ni de l'expliquer ni de l'exprimer par la combinaison de ces facteurs. Ainsi la sociologie générale aura pour mission essentielle de "fixer le point de vue propre aux sciences sociales" ⁴.

On le voit, la théorie propre de M. Bernès se dessine et s'affirme au cours même de la critique. Elle va maintenant réduire et ramener à deux grandes tendances les tentatives faites pour constituer la sociologie comme science, afin de se placer elle-même au milieu, ou plutôt au-dessus des deux. La première de ces deux tendances est la tendance naturaliste qui, visant, à une science objective et positive, rapproche la sociologie des sciences de la nature déjà établies. Ce naturalisme, qui, d'abord grossier, demandait à la nature

¹ Bernès, *op. cit.*, p. 24.

² *Id.*, p. 25.

³ *Id.*, p. 29.

⁴ *Id.*, p. 29.

inorganique les facteurs de la société (influence des climats, etc.), s'est bientôt perfectionné en concevant la société à l'image du produit le plus complexe de la nature, doué d'une spontanéité d'action et de réaction, de l'objet le plus élevé de son étude, l'organisme : c'est la conception qui domine toute la sociologie naturaliste contemporaine. Mais que l'assimilation des sociétés aux organismes soit complète et actuelle, ou qu'elle soit simplement idéale et plus dynamique que statique (théorie de M. Durkheim, suivant M. Bernès), elle doit finalement échouer à rendre compte de la société, parce qu'elle est vaine de résultats (comparaison n'est pas raison), et en somme trop inexacte pour être utile (irrégularité de structure, de durée et de fonction, et principe de variation croissante et indéfinie, existant dans la société, et n'existant nullement dans l'organisme), parce qu'en un mot, considérant l'individu comme l'élément social, elle ne tient en réalité qu'une abstraction, et laisse échapper le principe concret, le lien interne de solidarité, véritable caractéristique du groupement social. Par un dernier effort, le naturalisme, impuissant à expliquer le fait social du dehors, a voulu l'expliquer du dedans, sans être infidèle à sa méthode : et par une psychologie objective, qui rapproche sans cesse le psychique de l'organique, et fait toujours prédominer la sensibilité sur l'intelligence, il pense rendre compte de la vie sociale analytiquement encore. Mais précisément, cette voie analytique fait qu'il échoue à saisir le principe réel d'unité et de variabilité, le véritable dedans mental, l'activité, la volonté ¹. - La tendance opposée, la tendance "idéaliste", serait-elle plus heureuse ? Consistant à vouloir interpréter le fait social véritablement du dedans, subjectivement, elle aboutit à considérer la société comme un produit factice, arbitraire, conventionnel et contractuel, des volontés individuelles. Mais il est clair que cette conception ne justifie pas le caractère naturel et universel de l'association humaine, et supprime toute possibilité de science sociale ².

Objectivisme et subjectivisme sont également impuissants à constituer la sociologie. Elle ne se ramène pas plus à la biologie qu'à la psychologie. Bien plutôt la biologie aurait à lui emprunter la notion de solidarité interne, de coordination et dévolution consciente. Mieux encore, la psychologie doit être proprement renouvelée par elle. L'insuffisance de la sociologie psychologique tient à ce que, souvent, en croyant ne plus le faire, elle considère l'individu conscient comme réel et donné, alors qu'il est seulement une abstraction. "La société n'est pas un produit des individualités qui s'unissent ; ... l'individu lui-même est un produit social" ³. Et pourquoi ? C'est que "la conscience est un dedans sans doute ; mais considérée seulement sous cet aspect, elle n'est

¹ Id., pp. 42-44.

² Id., pp. 44-46.

³ Id., pp. 47-48.

qu'une forme abstraite. Si nous voulons la saisir dans sa plénitude, elle est volonté ; et la volonté n'a rien de purement subjectif: car elle est action ; elle n'est que par l'expansion, l'effort solidaire, par la société" ¹. Il ne suffit donc pas d'aller du dedans au dehors. La société n'est pas seulement subjective, parce qu'elle est réalité déjà consolidée, en dehors des individualités se posant en absolu ; elle n'est pas seulement objective, parce que, si elle est réalité, elle est une réalité qui se fait, c'est-à-dire en partie idéale. La société détermine l'individualité d'une part, mais l'individualité réagit d'autre part. Le principe de changement qu'elle porte en elle, dont l'objectivisme ni le subjectivisme n'ont pu exclusivement rendre compte, rencontre déjà en effet une détermination qui s'impose à lui (part de l'objectivisme), mais sans être entièrement lié par elle (part du subjectivisme) ².

Il suit de là que l'objet de la sociologie sera non le phénomène social, mais l'état de société, ou mieux encore le passage constant d'un état de société à un autre (critique de la définition du fait social par M. Durkheim) ; que, pour le sociologue, il y aura une société, seulement si l'on peut admettre "l'existence d'un lien réel et interne fondé sur la nature inconsciente ou consciente des membres du groupe" (élimination des sociétés conventionnelles). L'objet propre de la sociologie générale est "le groupement social, tel qu'il se présente dans la nature, une réalité concrète, objective, en ce sens qu'elle se traduit toujours en dehors en un corps plus ou moins défini, et déjà consolidé ; mais une réalité dont la consolidation reste toujours incomplète, et apparaît comme l'expression ébauchée d'un principe interne, force ou volonté collective, au début relativement inconscient, et qui, au cours de l'évolution sociale, parvient graduellement à la conscience de soi" ³.

Cette réalité en partie dans le devenir est d'une telle vivante complexité que, si nous en avons le sentiment, nous sommes incapables d'en dégager la notion et de l'exprimer en une formule satisfaisante, complète et définitive. Ainsi la conception économique, la conception politique, la conception juridique du lien social sont insuffisantes, prises chacune absolument et exclusivement. Il faut partir "de la solidarité, donnée comme condition d'existence de la conscience, de l'individualité elle-même, comme impliquée dans ses manifestations, par suite comme déjà réelle et objective, mais toujours imparfaitement réalisée et encore idéale" ⁴. La vie économique, l'État, le droit positif, le droit idéal seront des expressions partielles de cette solidarité ici réalisée, là idéale

¹ Id., p. 48.

² Id., pp. 49-50.

³ Id., p. 57.

⁴ Id., p. 67.

encore. L'évolution dans le passé, l'idéal dans l'avenir seront étudiés dans ce même esprit.

La sociologie générale apparaît ainsi comme une science unique de son espèce, à la fois théorique et pratique, objective et subjective. Posant "le problème de la solidarité comme fait réel de la conscience, et de la conscience comme réalité dépassant l'individu", elle constituera d'abord une psychologie collective ou sociologique. Recherchant l'évolution sociale du passé, qu'elle pourra d'ailleurs seulement interpréter par l'analogie du présent, elle sera l'objet d'une morale sociologique qui, sans perdre tout contact avec la réalité existante, ne saura cependant s'y borner ¹.

La méthode a été indiquée en même temps que l'était l'esprit de la science sociologique : au surplus M. Bernès la-dessus renvoie à des articles déjà connus ². Elle alliera avec souplesse, l'observation analytique des faits existants, au sens synthétique de la vie. - Enfin la sociologie, par son caractère unique, nous apporte la réconciliation de la théorie et de la pratique, de la science et de la conscience, en nous donnant "la preuve vivante du caractère purement analytique et relatif de leur distinction, et la possibilité de ne point s'y tenir ³.

*

**

M. Bernès a raison, n'est-il pas vrai lorsqu'il critique. Mais il nous apparaîtrait encore avoir raison, s'il pouvait critiquer sa théorie positive avec la même perspicacité. - D'autant qu'il aurait cet avantage, je pense, de l'avoir exactement comprise : car (est-ce la forme résumée et fragmentaire de ce plan de cours qu'il faut en rendre responsable) la thèse exposée laisse au lecteur une inquiétude de l'avoir insuffisamment saisie, avant de l'apprécier. - Cette réserve faite jusqu'à plus ample informé, une pareille conception de la sociologie paraît être en somme l'aveu que la sociologie n'est pas une science. Entendons-nous. "Science" a pris, en ce siècle, définitivement, par la constitution des études objectives des phénomènes naturels et le développement de l'esprit positif, un sens très précis. Y a-t-il avantage à rendre confuse cette notion précise, en appelant science, malgré tout, une espèce de connaissance

¹ Id., p. 75.

² Cf. Revue philosophique, mars et avril 1895.

³ Bernès, op. cit., p. 82. - Cf. aussi Revue de métaphysique et de morale, mars 1895.

qui ne comporte pas les caractères des connaissances formant nos sciences établies ? ne risque-t-on pas, à cette sorte de jeu de mots, de rester, avec soi-même et surtout avec les autres, dans une perpétuelle amphibologie ? Si la sociologie est vraiment unique de son espèce, à la fois théorique et pratique, dépassant le phénomène et les rapports entre phénomènes, portant sur un objet à la fois réel et idéal, autant vaut dire qu'elle n'est pas une science. Ou bien elle sera une science comme la métaphysique est une science : alors que signifiera "science" de précis, sur quoi on puisse s'entendre et discuter ?

Ce rapprochement de la sociologie et de la métaphysique a peut-être plus de fondement qu'il n'en paraîtrait au premier abord. La science (proprement dite) n'épuise pas le réel, elle ne va pas à l'être. Notre esprit supporte impatiemment cette limite, et de tous temps (il a même commencé par là), il a prétendu aller à l'être-même, dans les choses et dans notre individu. Seulement, la réalité est sans doute trop riche et trop concrète, pour que notre esprit puisse jamais la saisir intégralement ; et les métaphysiques se sont succédé, aussi nombreuses que les philosophes, non sans progrès, mais sans acquis définitif. A notre époque, où la poussée démocratique a révélé aux individualismes les plus rebelles la force et la vie des collectivités humaines, c'est par l'effet de cette même tendance que notre esprit a cru (à tort ou à raison), à une entité sociale, comme il avait cru à des entités dans les choses, à une entité individuelle. Il a cherché et il cherche à étreindre cette réalité, et cette réalité, comme les autres, lui échappe toujours. Il la sent (ou croit la sentir), mais il est incapable de l'exprimer jamais intégralement en une notion déterminée. On pourrait même, reprenant le jeu d'analogie mis à la mode par les sociologues organicistes, retrouver dans les systèmes sociologiques les types correspondants aux grands systèmes métaphysiques : s'y amusera qui voudra.

Cela n'est point pour condamner la sociologie ; mais c'est pour en définir une bonne fois le caractère. Il est vrai, ici, l'esprit positif a fait son œuvre. De même qu'il a voulu étudier l'âme sans faire de métaphysique, il s'est efforcé de substituer à la "sociologie métaphysique" une science sociale. De pareilles tentatives ne sont pas condamnables a priori ; elles se légitiment par le succès. C'est une question de fait. On n'a pas à juger ici de la psychologie scientifique (au sens restreint). Quant à la science sociale positive, par définition, peut-on dire, elle renonce à exprimer intégralement le réel, puisque, par essence, elle abstrait et, par principe, se limite au phénomène (entre parenthèses, la part de réel que son abstraction laisse ainsi échapper est plus que suffisante à sauvegarder la possibilité d'un libre arbitre humain, rien ne s'opposant à ce qu'on mette la contingence dans ce résidu concret) ; la difficulté est de trouver le mode d'abstraction le meilleur, c'est-à-dire en somme de déterminer ce que sera le phénomène social ; et le mode d'abstraction le meilleur est celui qui

réussit, c'est-à-dire celui qui prouve son approximation maxima de la réalité concrète, en établissant des coïncidences constantes de phénomènes, des lois. C'est à l'épreuve donc qu'on jugera du mode d'abstraction approprié à la science sociale. En existe-t-il seulement plusieurs qui déterminent le fait économique, le fait juridique, le fait éthique, etc. ? Cela encore est une question de succès. Quoi qu'il en soit de ce débat jusqu'ici resté ouvert, cette science ou ces sciences sociales sont absolument légitimes, si elles prennent soin de garder exactement leur caractère hypothétique et relatif.

M. Bernès estimera sans doute qu'une telle science laisse échapper l'essence même de la réalité sociale. - Mais les sciences biologiques ne laissent-elles pas échapper de la même façon l'essence de la réalité vivante ? Aucune d'entre elles n'étudie la vie en elle-même, elles n'étudient toutes que des phénomènes vitaux. Le problème de la vie est d'ordre métaphysique et non pas scientifique ; et sans doute la biologie positive n'est pas indépendante de la métaphysique biologique (ni réciproquement d'ailleurs), mais elle en est distincte. Et ce point suffit ici.

*

**

C'est à une seule condition que la science sociale positive perdrait toute raison d'être : c'est s'il était prouvé qu'une autre voie nous donne une meilleure connaissance de l'objet étudié. Cette preuve semble bien être encore à faire. Le travail de M. Bernès s'intitulait : "Introduction à la sociologie générale". Soit, mais nous voudrions ne pas rester indéfiniment ainsi dans l'antichambre de la sociologie. Voici longtemps que, de divers côtés, on nous dit ce que peut être la sociologie, ce qu'elle doit être, ce qu'elle sera. Qu'elle soit donc une fois. Nous pourrions au moins juger en connaissance de cause.

M. Bernès s'est loyalement mis à la tâche : dans la seconde année de son cours, il a traité de "la morale au point de vue sociologique" ¹. Mais, reculant sans doute devant l'étendue et la difficulté du sujet, il l'a limité d'une façon qui, malgré les raisons alléguées, reste singulièrement arbitraire. - La sociologie objective, dit-il, voyant dans l'éthique sociologique une simple histoire des mœurs moyennes, dans les divers temps et les divers pays, a laissé de côté l'essentiel, la doctrine morale, l'idéal moral, qui, aux différentes époques et chez les différents peuples, a été l'âme, le principe vivant de la conduite. S'il

¹ Bernès, Sociologie et morale, 2e partie. Cours professé en 1894-1895.

était vrai (ce qui est contestable) que l'éthique naturaliste eût ainsi borné son étude à l'extérieur de la vie morale, nous serions, a coup sur, reconnaissants à M. Bernès d'avoir préconisé l'étude de la moralité sociale complète, intention et action, idées et mœurs. Mais c'est qu'à son tour il ne s'attache qu'à une face de la question (la seconde au lieu de la première) ; et, plus encore, pour l'histoire des idées morales, il se contente d'une histoire de la philosophie morale ¹. Les philosophes, déclare-t-il, puisent plus qu'ils ne pensent souvent, au fonds commun des sentiments de leurs contemporains : comment le savoir, si l'on n'étudie pas directement ces sentiments des contemporains ? Et comme il serait intéressant de savoir comment, dans quelle mesure, etc. M. Bernès ajoute qu'il marquera le rapport de ces philosophies à la civilisation contemporaine : ce travail peut-il être fait d'une façon précise autrement que par une étude spéciale et directe des conditions de la vie sociale, mœurs, habitudes, etc. ? - Il est vrai, une éthique ainsi entendue exigerait un labeur considérable, une information très vaste et très variée, à la fois une conscience d'érudit et une intelligence philosophique peu commune. C'est aussi à ce prix que l'œuvre obtiendrait une valeur remarquable, et serait capable de fonder une sociologie morale, s'il doit en exister une.

Dans l'histoire de la philosophie morale, M. Bernès a encore choisi deux points seulement qu'il a approfondis, la morale socratique et son premier développement, la morale de Kant et de la Révolution française : l'interprétation de l'une et de l'autre est intéressante et neuve. Mais c'est une raison de plus pour regretter que le reste du sujet ait été sacrifié. Il est juste de reconnaître que la brièveté et la caractère exotérique d'un semblable cours sont une excuse.

Il reste néanmoins que l'originalité de la conception de M. Bernès, cette alliance et cette pénétration du réel et de l'idéal dans l'objet de la sociologie, demeure assez obscure. Peut-être recouvre-t-elle une confusion assez subtile. Que l'éthique d'une société soit incomplètement connue par la description de ses mœurs, des expressions extérieures de sa conduite, que l'interprétation de ces dehors moraux doive être poursuivie par l'étude du dedans moral, par la connaissance des sentiments et conceptions, de l'idéal moral en un mot : cela est bien. Mais l'idéal moral est ici traité comme fait, et non pas comme idéal. Cet idéal, bien qu'en soi subjectif, est étudié par le sociologue objectivement. Cela est clair pour l'idéal des différentes époques du passé. Mais la remarque doit être étendue à l'idéal présent, à notre idéal. Nous appliquons assurément à la détermination de cet idéal, le meilleur de notre esprit et de notre âme : mais, en ce travail, nous ne faisons pas de la sociologie, nous faisons un fait

¹ Id., p. 98.

sociologique, si l'on peut ainsi parler ; pour le sociologue notre idéal est un fait, au même titre que l'idéal du peuple grec. Autrement dit, la sociologie en elle-même, n'est pas "normative", elle est historique ; une "science normative", si l'on peut employer cette expression, n'est pas de la sociologie, elle est un fait sociologique. - C'est qu'au fond le sens d'objectif et de *subjectif* est amphibologique : sans doute M. Bernès peut avoir raison de soutenir que le fait social est par un côté subjectif : mais ce subjectif même est objectif pour le sociologue, en ce sens que ce subjectif même est étudié objectivement. La qualification du fait comme objectif ou subjectif n'entraîne nullement la qualification correspondante de la connaissance de ce fait : car les mots n'ont plus le même sens.

Ces remarques n'ont pas la prétention d'opposer une conception nouvelle de la sociologie à celle de M. Bernès : elles montrent simplement que la conception de M. Bernès est discutable. Et elle le restera, en réalité, tant qu'elle restera conception. Que la sociologie de M. Bernès existe, et on en contestera moins facilement la possibilité.

Fin de l'article.